



## Conseil économique et social

Distr.: Générale  
22 octobre 2012

Français (résumé seulement)  
Original: Anglais

### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de statistique

#### Troisième session

Bangkok, 12-14 décembre 2012

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire\*

#### Coordination des activités de renforcement des capacités statistiques: Formation statistique

## Rapport du Groupe de travail sur la coordination régionale de la formation statistique\*\*

### Résumé

Le Comité a été saisi des résultats des délibérations du Groupe de travail sur la coordination régionale de la formation statistique, qui a été établi par le Comité à sa deuxième session. Le présent rapport expose en détail les recommandations du Groupe de travail sur une stratégie d'ensemble d'amélioration de la coordination régionale de la formation statistique, laquelle comporte des objectifs à atteindre par la stratégie et certains mécanismes et stratégies destinés à améliorer la coordination régionale.

Le Groupe de travail prévoit que l'amélioration de la coordination créera un environnement permettant aux bénéficiaires et prestataires de formation d'utiliser un langage commun pour décrire les besoins prioritaires et un même ensemble d'outils pour recenser et combler les insuffisances de la région. Le projet de stratégie du Groupe de travail recommande trois mécanismes stratégiques destinés à renforcer la coordination: créer un organe consultatif pour la coordination de la formation statistique; établir un groupe technique d'experts sur la classification des compétences du personnel statistique; et faire en sorte que l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) gère et mette en commun les bases de données des initiatives régionales de coopération technique sur la formation statistique et le renforcement des capacités, et les spécialistes-conseils en matière de formation statistique.

Le Comité est invité à examiner et approuver le projet de stratégie d'ensemble du Groupe de travail.

\* E/ESCAP/CST(3)/L.1/Rev.1.

\*\* La soumission tardive du présent document est liée au calendrier des consultations d'experts. La version française sera disponible dans son intégralité ultérieurement.